

**Accompagnement technique : Projet de végétalisation commune de Lamanère.
Compte rendu de visite terrain saison 2025/2026.**

Personnes présentes :

- Mme Juanole Gisèle – Maire.
- Mme Soriano Pilar – commission extra municipale et cadre de vie.
- M.Dulcet Benoit – Département des Pyrénées Orientales / Pépinière.

Date et lieu d'intervention : le 13/10/ 2025.



Visite sur le terrain avec Mme Juanole, maire de la commune, ainsi que Mme Soriano, en charge de la commission extra municipale et du cadre de vie.

Situé à 667 m d'altitude pour une surface de 24 km² et 55 habitants, la commune de Lamanère est la commune la plus au sud de France métropolitaine.

C'est une véritable opportunité de continuer à mettre en place les bonnes pratiques de gestion différenciée, afin de réduire la charge de travail et d'entretien avec des aménagements autonomes, durables et économes en eau.

Au vu des nombreux projets évoqués lors de ma visite, en accord avec Mme Juanole et l'équipe municipale, il a été convenu de prioriser les travaux afin de les rendre réalisables pour la saison à venir.

La commune de Lamanère est une des premières communes du département à avoir bénéficié du service d'appui technique, un travail qui a débuté en 2023.

Ne disposant que d'un seul agent polyvalent sur la commune, les chantiers de plantation sont réalisés par des bénévoles et les habitants du village.

De nombreux aménagements ont été mis en place avec les végétaux de la pépinière départementale, avec pour résultat un fleurissement abondant.

Des aménagements durables offrant également de nombreux services en faveur de la biodiversité.

Plusieurs démarches d'écolabels sont déjà mis en place :

- Engagé pour le végétal deux grenouilles.
- Village traverser par le GR 83 qui relie Prades à Mataro, un partenariat transfrontalier est mis en place avec nos homologues Catalans pour la randonnée.
- De nombreux gîtes communaux disponibles.

**Nous travaillons sur du long terme les essences choisies doivent s'inscrire dans le temps.
Pour toute nouvelle intervention une nouvelle demande officielle devra être faite.**

Projet : Végétaliser cette terrasse au-dessus du monument communal.



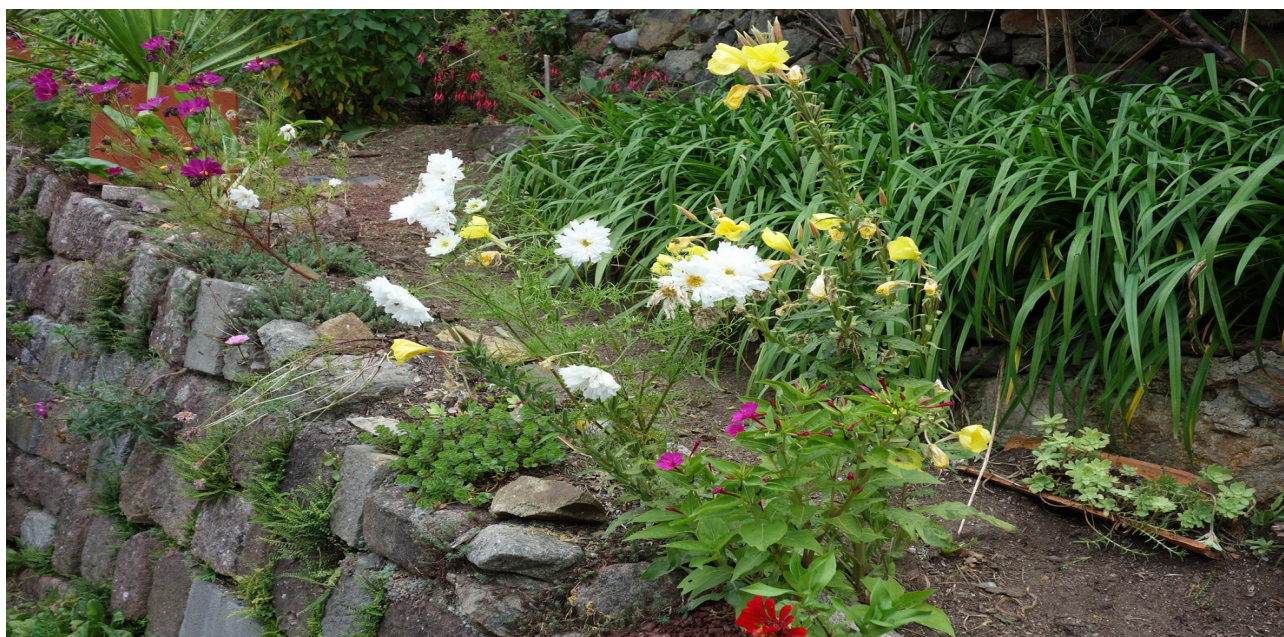
Objectifs/Souhaits :

- Aménager cette partie très ensoleillée avec des végétaux méditerranéens.
Les végétaux installés seront laissés en libre évolution et ne demanderont qu'un léger entretien.



- Tronçonnage des nombreux Érables négundos/*Acer negundo* présents sur la commune, et leur remplacement par des essences variées, et surtout non invasives.

Ex : Le Savonnier de Chine / *Koelreuteria paniculata*, et Jacarandier / *Jacaranda mimosifolia*, Le chêne rouge d'Amérique / *Quercus rubra* et autres.



– Continuer à agrémenter les massifs existants avec des plantes vivaces à floraisons froides.

État des lieux général :



- Dans la globalité, les divers aménagements de la commune sont tous réalisés en cohérence.
- Très bonne implication des habitants dans les projets.
- Petit bémol, un manque de couleurs froides, lié à la gamme de couleurs disponibles jusqu'à présent à la pépinière départementale (de nombreuses nouveautés sont actuellement disponibles).
- Présence de nombreux Érables négundos/*Acer negundo* essence invasive (a supprimé).
- Arrosage manuel à la cuve pour les plantations, présence de plusieurs points d'eau.

Proposition d'aménagement :



Conseils de plantation

Consulter le fascicule 35 aménagement paysager pour toutes questions de normalisation concernant le mobilier urbain et les revêtements.

Pour la plantation de vos végétaux :

**Attention ! Planter vos arbres à minimum deux mètres des limites de propriétés et de tous les réseaux.
Article 671 du code civil**

(Implantation à 2 mètres des murs puis 5 m entre les arbustes) .

- Avant le début du chantier, matérialiser sur le terrain avec des jalons, l'emplacement des futures fosses en adaptant avec la topographie du terrain en respectant le plan de plantation.
- Préparer des fosses de plantation adaptées.
- Amender le sol avec un compost pour l'assouplir.
- Incorporer un engrais azoté de type « cornaille » en fond de fosses.
- Arroser abondamment le fond des fosses et bassiner les plants au préalable.
- Planter les arbres.
- Respecter le niveau du collet des plants à la plantation.
- Pour une meilleure reprise, nos plants sont jeunes, deux à trois ans maximum.
- Créer des cuvettes d'arrosage conséquentes.
- Installer un paillage organique type B V C, plutôt grossier et de bonne qualité. (Vingt centimètres sur chaque cuvette d'arrosage).
- Mettre en place un tuteurage de type tripode, ainsi que des protections pieds d'arbres.
- Prévoir un suivi en arrosage à la cuve les trois premiers étés, à la demande.

Exemples de réalisations d'aménagements durables mis en place :



Exemples de réalisations d'aménagements durables mis en place :



RECAPITULATIF DES VEGETAUX A FOURNIR LA SAISON 2025/2026

Appui technique Lamanère 25/26	Projet	TOTAL
VÉGÉTAUX FOURNIS PAR LA PÉPINIÈRE DÉPARTEMENTALE		
Jasmin blanc d'hiver <i>Jasminum polyanthum</i>	5	5
Fuchsia de Californie <i>Epilobium canum</i>	5	5
Figuier <i>Ficus carica</i>	4	4
Pistachier lentisque <i>Pistacia lentiscus</i>	3	3
Myrte <i>Myrtus communis</i>	3	3
Argousier <i>Hippophae rhamnoides</i>	3	3
Arbousier <i>Arbutus unedo</i>	3	3
Grenadier à fleurs <i>Punica granatum</i>	3	3
Flamboyant bleu <i>Jacaranda mimosifolia</i>	6	6
Savonnier de Chine <i>Koelreuteria paniculata</i>	6	6
Chêne rouge d'Amérique <i>Quercus rubra</i>	6	6
Goyavier <i>Acca sellowiana</i>	5	5
Gattilier <i>Vitex agnus-castus</i>	5	5
Sauge papillon de nuit <i>Salvia microphylla</i>	15	15
Arbre à faisan <i>Leycesteria formosa</i>	10	10
TOTAL :	82	82